



Communiqué de presse

Paris, le 26 octobre 2021

AIG - France lance une assurance pour les objets précieux *L'assureur enrichit son offre affinitaire*

AIG France, expert de l'affinitaire depuis plus de 30 ans, annonce le lancement d'une nouvelle offre permettant de couvrir les objets précieux (bijoux, montres).

Une offre au plus près des besoins du marché



Alors que **2 Français sur 5 possèdent au moins un objet précieux, principalement montres et bijoux**, et qu'**en moyenne 2 objets précieux sont détenus par foyer***, la nouvelle offre AIG France répond désormais aux souhaits des particuliers qui recherchent une couverture plus étendue que ce que peuvent leur proposer leurs assurances classiques qui généralement ne couvrent pas le dommage et interviennent de façon limitée en cas de vol.

Avec notamment plus de 9 millions de montres vendues en 2020, ce nouveau produit d'assurance répond aux nouveaux besoins du marché pour les biens de première et de seconde main dès 500€.

A partir de 49€ par an, cette assurance couvre les bijoux et les montres d'une valeur maximale de 12 000€ en cas de vols ou de dommages externes et internes (particulièrement pour les montres ayant subi un dommage suite à un choc non visible de l'extérieur).

Grâce à cette offre, l'assuré a la possibilité de faire réparer son objet précieux auprès d'un bijoutier, d'un horloger ou d'un réparateur agréé par l'assureur. Si le bien n'est pas réparable ou en cas de vol par agression ou effraction du domicile par exemple, l'assuré recevra un bon d'achat dont le montant correspondra au prix d'achat TTC.

Des partenariats exclusifs

« AIG France est fier d'avoir déjà noué un partenariat important pour la distribution de cette nouvelle offre ; un programme avec le cabinet Ebrard, cabinet spécialiste reconnu sur le marché de la bijouterie – joaillerie, à qui nous mettons à disposition une plateforme de souscription permettant à tous les bijoutiers / horlogers adhérents de proposer un nouveau service en complément de la vente d'un bijou ou d'une montre à leurs clients » précise **Frédéric Millares, Directeur Services Programmes chez AIG France.**

* enquête Kantar réalisée pour le compte d'AIG France

Contacts:

Delphine Hoguet
AIG
delphine.hoguet@aig.com
Tel : 01 49 02 58 36

Sonia el Ouardi
Agence Wellcom
sonia.elouardi@wellcom.fr
Tel : 01 46 34 60 60

####

American International Group, Inc. (AIG) est l'un des leaders mondiaux de l'assurance. AIG est cotée en bourse à New-York (NYSE) et Tokyo. Fondées en 1919, les sociétés membres d'AIG aujourd'hui, offrent une vaste gamme d'assurance dommages et responsabilité, d'assurance-vie, produits de retraite et d'autres services financiers à des clients dans approximativement 80 pays et juridictions. Ces offres comprennent divers produits et services qui aident les entreprises et les particuliers à protéger leurs actifs, à gérer les risques et assurer la sécurité de la retraite. Les activités principales d'AIG comprennent l'assurance des risques d'entreprises et des risques des particuliers, ainsi que diverses opérations. L'assurance des risques d'entreprises comprend : les assurances de responsabilités et les lignes financières, ainsi que les risques dommages et spéciaux. L'assurance de particulier comprend l'assurance individuelle et les programmes affinitaires.

AIG est le nom commercial du réseau mondial d'assurance dommages et responsabilité, vie et retraite d'American International Group Inc. Les produits et services sont fournis par des filiales ou sociétés affiliées d'American International Group, Inc.

Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens.

Pour plus d'informations sur AIG, vous pouvez visiter notre site internet: www.aig.com, ou encore nous retrouver sur You Tube : www.youtube.com/aig, Twitter : @AIGinsurance www.twitter.com/AIGinsurance, LinkedIn : www.linkedin.com/company/aig

AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F.Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CBX – 1 passerelle des Reflets – 92400 Courbevoie – RCS Nanterre 838 136 463 – Adresse Postale : Tour CBX – 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex. Téléphone: +331.49.02.42.22 – Facsimile : +331.49.02.44.04.